



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

centre hospitalier universitaire de Guadeloupe

Question au Gouvernement n° 832

Texte de la question

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE GUADELOUPE

M. le président. La parole est à Mme Hélène Vainqueur-Christophe, pour le groupe Nouvelle Gauche.

Mme Hélène Vainqueur-Christophe. Madame la ministre de la santé, voilà bientôt cinq mois, le Centre hospitalier universitaire – CHU – de Guadeloupe subissait un violent incendie – drame qui, je le rappelle, est littéralement sans précédent en France, et qui est d'autant plus inquiétant que le premier CHU le plus proche se trouve à une heure de vol, en Martinique, et le suivant à plus de 8 000 kilomètres.

Très vite, le professionnalisme et la solidarité ont permis de faire face. Vous vous êtes vous-même rendue immédiatement sur place et nous avons apprécié cette démarche. Mais cinq mois, c'est long, et malgré l'unité et la résilience de la population, malgré l'exemplarité du corps médical et la solidarité des collectivités et de tous les établissements de santé de Guadeloupe mis à contribution, une psychose collective s'est emparée de notre archipel. Une défiance à l'égard de notre système de santé s'est durablement installée.

Lundi, vous avez reçu les élus et présenté deux scénarios de sortie de crise. Aucune solution n'est idéale, mais chacune implique des investissements importants de la part de l'État et des délais de mise en place de dix-huit mois, au mieux.

Dès lors, plusieurs questions se posent. Quels moyens financiers, humains et techniques déploieriez-vous pour retrouver une offre de soins et un plateau technique de qualité en Guadeloupe ? Comment associeriez-vous les personnels et leurs représentants à la réorganisation de l'offre de soins – en somme : quelles garanties pour le dialogue social ?

Depuis quinze ans, la région Guadeloupe s'emploie à faire de ce CHU un pôle d'excellence sanitaire français dans la Caraïbe – je pense notamment au financement par la région du premier cyclotron dans la zone. Comment préserver cette vitrine ? Comment préserver le caractère universitaire du CHU et conserver son attractivité ?

Comment renforcer les moyens de transferts d'urgence des malades dans le cadre d'un hôpital éclaté sur l'ensemble du territoire ?

Enfin, question cruciale, comment garantir à la Guadeloupe que ces investissements ne retarderont pas le projet de reconstruction du CHU prévu pour 2022 ? Le plan d'urgence que vous mettez en place aujourd'hui ne doit pas justifier demain un report ou un redimensionnement du projet.

En d'autres termes, madame la ministre, répondez aux peurs et rétablissez la confiance. (*Applaudissements sur*

les bancs du groupe NG. – M. Jean Lassalle applaudit.)

M. le président. La parole est à Mme la ministre des solidarités et de la santé.

Mme Agnès Buzyn, ministre des solidarités et de la santé. Madame la députée, vous avez raison : l'incendie du 28 novembre dernier est un événement dramatique pour l'offre de soins de la Guadeloupe et, comme vous le savez, j'ai fait du rétablissement de la qualité de l'offre de soins une priorité. Je me suis rendue sur place et nous avons eu, lundi, une réunion avec l'ensemble des élus de Guadeloupe et Mme la ministre des outre-mer, pour discuter des possibilités techniques d'une réintégration au sein du CHU ou de sa remise à niveau, ou d'un déploiement de l'offre de soins dans différents sites, afin d'assurer une bonne qualité de vie aux personnels.

Plusieurs enquêtes ont été diligentées. Elles montrent qu'il n'y a pas aujourd'hui de problèmes de santé immédiats pour les personnes qui travaillent au CHU de la Guadeloupe ou pour les usagers qui le fréquentent, mais elles évoquent un risque à plus long terme. Le CHU nécessite un nettoyage en profondeur, qui comporte de nombreux aléas. Les différentes options ont été discutées lundi avec les élus et feront l'objet d'une longue discussion avec l'ensemble des personnels lors du conseil de surveillance de vendredi prochain.

Plusieurs options sont sur la table, qui nécessitent des moyens de l'État. Celui-ci sera au rendez-vous – nous avons déjà acté les 580 millions d'euros de financement de l'État pour reconstruire le nouveau CHU et les marchés publics commencent à être lancés.

Il n'y aura pas de retard dans la construction de ce CHU, qui est une priorité, mais il faut tenir cinq ans, ce qui est long pour les professionnels. Nous devons, pendant les cinq ans qui viennent, leur assurer une qualité de vie au travail et assurer à tous les Guadeloupéens la même qualité de service que celle dont ils bénéficiaient auparavant. Nous nous attelons à cette tâche. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)*

Données clés

Auteur : [Mme Hélène Vainqueur-Christophe](#)

Circonscription : Guadeloupe (4^e circonscription) - Nouvelle Gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 832

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 avril 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [19 avril 2018](#)